



Ligue de Golf Paris Île-de-France

GRAND PRIX JEUNES PARIS ÎLE-DE-FRANCE 1

Samedi 25 & Dimanche 26 mars 2023

GOLF DU PRIEURÉ

Domaine de Montcient, 78440 Sailly

☎ : 01 3476 65 65 – Mail : infos@golfduprieure.com

Règlement 2023

Clôture des engagements : 10 mars 2023.

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

JOUEURS ET JOEUSES

- Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses U14, licenciés de la Ffgolf et ayant acquitté le droit de jeu fédéral de 35 euros ou d'une fédération étrangère vérifiant les conditions décrites ci-dessous.
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

SÉRIES, CATÉGORIES ET LIMITES DES INDEX

Le champ maximum de joueurs et joueuses sera limité à **108**.

Catégorie	Année de naissance	Index à la date limite des inscriptions
U12 (12 ans et moins)	2011 et après	Garçons et Filles : 43.0
Benjamins (13 et 14 ans)	2009-2010	Garçons : 24.4 / Filles : 28.4

		RÉPARTITION		
		Garçons :	Filles :	Wild cards maximum à rajouter :
JOUEURS	108	81	16	11
Benjamins		39	8	11
U12		39	8	

Les Wild Card seront attribuées par la Ligue.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs **Benjamins** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué précédemment.

Les joueurs **U12** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke-play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué précédemment.

2. FORMULE DE JEU

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour / classement brut sur l'addition des 2 tours

MARQUES DE DÉPARTS

Voir § 3.6.4 : Recommandation de la longueur des terrains pour les jeunes du Vade-Mecum fédéral.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

ORGANISATION DES DÉPARTS

Les départs du 1^{er} tour se feront par catégorie. Dans chaque catégorie, les départs se feront par ordre croissant des index.

Pour le second tour, les départs se feront également par catégorie et les tranches horaires seront identiques. Dans chaque tranche horaire, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Les heures de départs seront établies par la Ligue et seront disponibles sur le site de la Ligue : www.lgpidf.com

Les heures de départ officielles et définitives seront affichées sur le tableau officiel la veille du 1^{er} tour vers 14 h 00.

RECONNAISSANCE DU PARCOURS

La reconnaissance officielle et gratuite du parcours est le vendredi 24 mars 2023.

3. ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront sur le site de la ligue Paris Île-de-France : www.lgpidf.com au plus tard le vendredi 10 mars 2023.

Le règlement du montant des droits d'inscriptions de 50 € se fera en ligne sur le site de ligue Paris Île-de-France par carte bleue et ceci validera l'inscription. En cas de forfait après la publication des départs (48h avant l'épreuve), les droits d'inscription restent acquis.

La liste de joueurs préinscrits sera publiée régulièrement. La liste définitive sera en ligne 5 jours après la date limite des inscriptions sur le site de la Ligue soit le mercredi 15 mars 2022.

4. CLASSEMENT & PRIX

Le premier joueur en brut par catégorie sera primé, garçons et filles séparément.

En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le Comité de l'épreuve doit départager les joueurs par un play-off.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

5. CONSIGNES SUR LE TERRAIN

- Aucun cadet n'est autorisé. L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.
- **L'utilisation d'appareil de mesure de distance n'est pas autorisée.**
- Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc.
- **Il est interdit aux joueurs de fumer** (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1^{er} départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à une infraction au Code de comportement, le Comité se prononcera sur une possible sanction.
- **Accompagnateurs :** Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code de comportement par un spectateur, accompagnateur, parents, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

6. COMITE DE L'EPREUVE

Le **Comité de l'épreuve** est composé au minimum de :

- 1 représentant du Club
- 1 représentant de la Ligue ou du Comité Départemental du lieu de l'épreuve
- 1 arbitre de l'épreuve

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.